

# SERVICES PERISCOLAIRES

## 2022 - 2023

Nom :

Prénom :

Ecole:

RESTAURANT SCOLAIRE

ÎLE AUX ENFANTS

ACCUEIL PERISCOLAIRE



A rendre en mairie  
pour le :

**15 juillet**

Chers parents,

Il faut déposer un dossier par enfant.

**A compter de cette année, il vous appartient de réaliser les inscriptions sur votre espace famille.**

**Pour une inscription à l'année en restauration scolaire, il faut cliquer sur *Réserver en vue Période* dans *Mes réservations*.**

**Un pas à pas est disponible sur l'espace famille.**

**Pour la rentrée, les réservations doivent se faire au moins 15 jours avant. Sans réservation, une surfacturation interviendra.**

### A joindre

Chaque année :

- Attestation de quotient Familial  
(tranche 3 appliquée si non fourni)
- Attestation d'assurance

**A la 1ère inscription ou si modification**

- Fiche individuelle de liaison  
(disponible sur [branderion.com](http://branderion.com) et en mairie)
- Copie des vaccins  
(si nouveau vaccin depuis la dernière rentrée)
- RIB et Autorisation de prélèvement  
(disponible sur [branderion.com](http://branderion.com) et en mairie)

Inscription / Annulation  
uniquement sur

[monespacefamille.fr](http://monespacefamille.fr)  
Services citoyens pour l'enfance

